

Jeudi 16 novembre 2017

Public, privé, toutes les raisons de se mobiliser.

**Nous sommes résolument opposés à la politique et
aux agissements du gouvernement !!**

Nous dénonçons et combattons fermement :

- Les nombreuses dispositions inacceptables des Ordonnances limitant les droits des salariés
- Les risques qui pèsent sur les droits des salariés et des demandeurs d'emploi en matière d'assurance chômage ou de formation professionnelle
- Les mesures comme la baisse des APL
- Les mesures graves qui pèsent sur les retraités (augmentation de la CSG)
- Les mesures graves qui pèsent sur la Santé pour toute la population (augmentation du forfait hospitalier, fermetures de lits d'hôpitaux ...)
- Les mesures précarisant toujours plus l'emploi et les salariés
- Les mesures sur la fusion des instances représentatives du personnel et réduction du champ d'intervention

Rien ne justifie toutes ces régressions sociales !

Il est grand temps de mettre un coup d'arrêt à cette politique et d'exiger de véritables mesures de progrès social en faveur des salariés, des jeunes, des femmes, des retraités et des demandeurs d'emploi.

SI ON AGIT TOUS ENSEMBLE, IL EST POSSIBLE DE GAGNER :

- L'augmentation des salaires et des pensions
- Le développement des Services Publics
- Le renforcement de la protection Sociale
- La réduction du temps de travail (32H)

Toutes les conquêtes sociales ont été gagnées par la lutte !

**Que l'on soit salarié du public ou du privé, étudiant, jeune,
retraité ou privé d'emploi,**

**NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS CONCERNÉS ET NOUS AVONS
DES RAISONS DE NOUS MOBILISER**

Rassemblements dans le département :

Soissons : 14 h 00 devant l'entreprise Groébli

Saint-Quentin : 16 h 30 Place St-Eloi

Château-Thierry : 16 h 30 Place Paul Doumer.

Hirson : 14H30 devant l'UL rue de Dinant



Juliette vient de finir ses études. Elle cherche un emploi. Jusque maintenant, elle pouvait être embauchée par le biais d'un CDD de 18 mois maximum avec deux renouvellements possibles. Passé ce délai, l'entreprise devait lui assurer un CDI.

Avec les ordonnances Macron, Juliette sera embauchée directement en CDI mais un **CDI dit de « projet »** valable uniquement le temps que sa mission soit accomplie.

Des mesures qui visent à généraliser la précarité, à faciliter les licenciements et les plans sociaux.

Les premières victimes de la précarité restent les femmes et c'est pourquoi il y a urgence de mettre fin aux 26 % d'écart de rémunération et au sexisme omniprésent.

Les chefs d'entreprise souhaitant licencier vont pouvoir utiliser un **simulateur de calcul des indemnités prud'homales** (www.service-public.fr).

En deux clics, le chef d'entreprise peut savoir combien il devra verser pour licencier un employé sans raisons valables.



Rien de plus simple alors pour un employeur que de licencier un employé un petit peu trop critique à son goût, par exemple.

Un véritable « forfait licenciement » qui encouragerait les employeurs peu scrupuleux à licencier de manière abusive et **avec l'aide des services de l'État.**

D'autant plus que l'employeur **ne sera plus tenu de respecter les règles formelles** pour licencier

Stéphane, vient d'être informé par son patron qu'il va devoir lui supprimer son 13^{ème} mois pour pouvoir faire face à ses concurrents qui pratiquent une politique de bas salaires. L'employeur pourra contourner les syndicats et faire un accord par référendum, en mettant en opposition les salariés-es entre eux. S'il refuse, il pourra être licencié.



07/0
2015

azo.centerblog.net

L'essentiel des droits est renvoyé à la négociation d'entreprise, et notamment :

- Les congés familiaux ;
- Les primes ;
- La mobilité géographique...

Un code de travail par entreprise pour généraliser la concurrence entre salariés et baisser les salaires.



Suppression des CHSCT, des Délégués du Personnel et Comités d'Entreprise qui seraient fusionnés dans une instance unique, sans maintien de leurs prérogatives et avec la certitude que le nombre d'élus sera diminué drastiquement.

Un dialogue social d'entreprise... au service de l'employeur